


VILLE D'HERIN
59195
Tel. 03.27.20.06.06
Fax 03.27.20.06.07

Envoyé en préfecture le 25/10/2024
Reçu en préfecture le 25/10/2024
Publié le 
ID : 059-215903022-20241017-DEL2024_38A-DE

Délibération n° 2024/38

**Extrait des délibérations du
Conseil Municipal du 17 Octobre 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-sept octobre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué le dix octobre s'est réuni au nombre prescrit par la Loi en la Salle Mario APRILE à l'Espace Communal, Associatif et Musical Alphonse DELPOINTE, sous la présidence de **Monsieur Jean-Paul COMYN, Maire**

Etaient présents : COMYN Jean-Paul - ZOCCALI Claudine - BOITTIAUX Daniel - HOUREZ Pauline - MORTREUX Jean-Marc - KERN Claudine - SANS Patrick - HOUREZ Dominique - URBANIAK Philippe - MOREAU Dominique - FLOUQUET Jacqueline - PAQUE Marie-Cécile - DAMIEN Jean-Marc - CHOQUET Jean-Pierre - LECOMTE Hugues - FILMOTTE Mathieu - BARBIEUX Julien - APRILE Corinne - AUCLAIR Stéphanie - PASEK Florent - LAUDE Michel.

Excusés ayant donné procuration :

BAJEART Christine	à	HOUREZ Dominique
SCHERER Murielle	à	ZOCCALI Claudine
BASSEZ Michel	à	APRILE Corinne.

Excusées : LASSELIN Marie-Jeanne - DUDKOWIAK Claudine.

Absente : DEPRET Annabelle.

Secrétaire de séance : BARBIEUX Julien.

Nombre de Conseillers Municipaux : 27

Présents : 21

Votants : 24

OBJET DE LA DELIBERATION : ACQUISITION DE TERRAINS - SISE RUE
JULES GUESDE

Adoptée à l'Unanimité

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que dans le cadre du projet d'extension et de rénovation de l'école Maternelle Gabriel PERI, rue Jules GUESDE, une proposition d'acquisition d'une partie de terrain sur la parcelle AE 231, appartenant à Mme LECLERCQ Coralie et M.MERCHIOR Michael a été réalisée.

Après bornage de celui-ci, l'emprise référencée sous le n° AE 938 pour une surface de 118 m2 peut être acquise au prix de 45 euros le m2.

Monsieur le Maire explique qu'il serait judicieux d'acquérir cette partie de terrain afin de finaliser ledit projet.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

ACCEPTÉ l'acquisition du terrain sis rue Jules Guesde cadastré AE 938 d'un bornage de 118 m2 au prix de 5 310 euros.

AJOUTÉ que le notaire chargé de la transaction est Maître BROQUET à Bouchain.

PRÉCISÉ que les frais de notaire liés à cette transaction seront à la charge de la Commune.

AUTORISÉ Monsieur le Maire à engager toutes les démarches juridiques, administratives et comptables nécessaires à la concrétisation de ces acquisitions et à signer les actes à intervenir.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

Fait et Délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.



Pour Copie Conforme,

Le Maire,
Jean-Paul COMYN



21 Rue Saint-Jacques
59300 VALENCIENNES
Tel: 03 27 46 16 62
Contact@gexpeo.com
Ref: 59302-69

Successeur de Estienne CHAILLET,
en Antoine BOURGON et de Michéline BON

**Plan
de division
valant plan
de bornage
Section AE**

**Requérant :
La commune**

**Commune:
HERIN
Rue Jules Guesde**

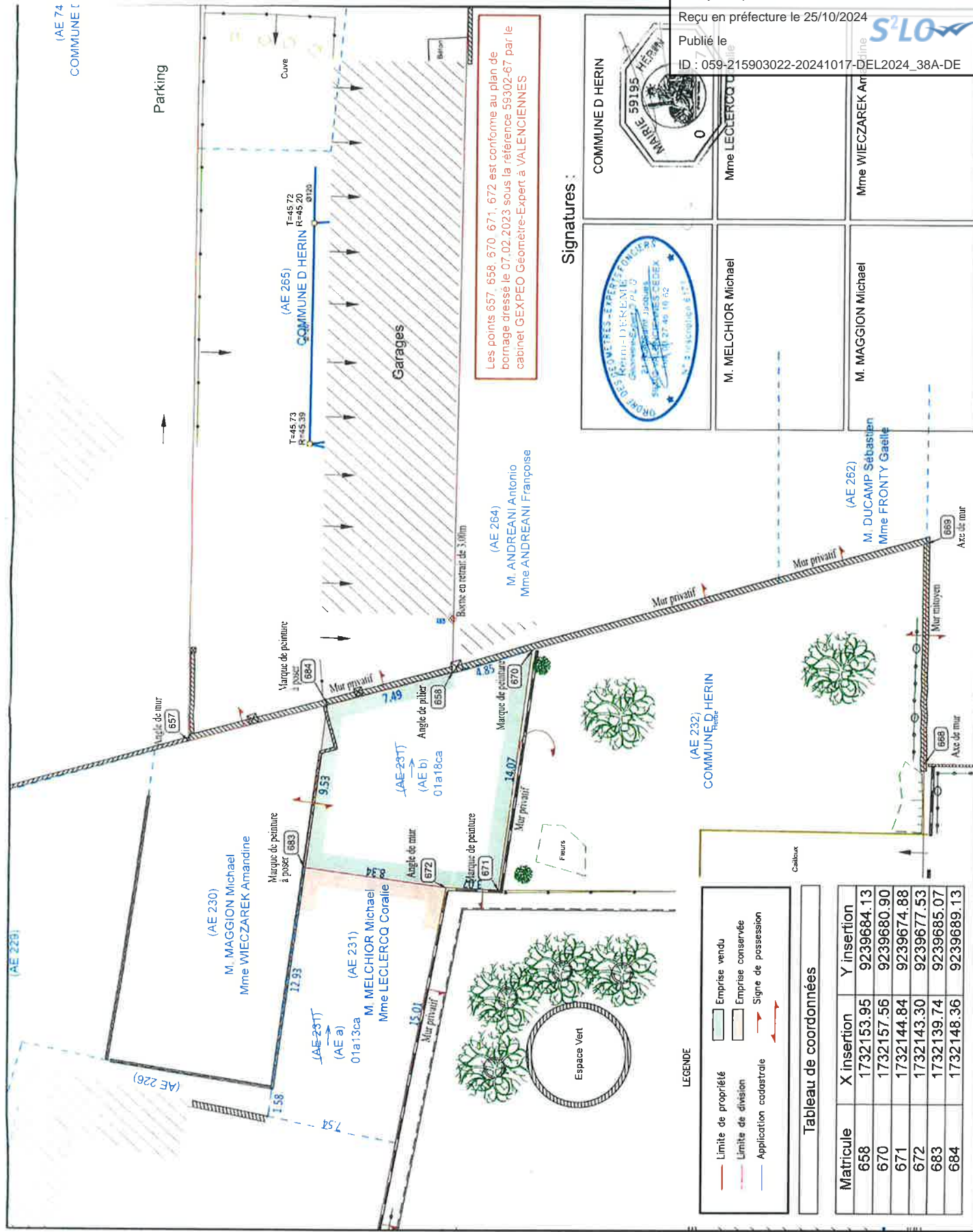
**Système planimétrique:
Lambert 93 CC50
Système altimétrique:
IGN 69**



Métré	Date	Folios
59302-69	17.07.2023	3/200
N° de plan		
59302-69-001		
N° de plan		
59302-69-001		



**GEOMETRE-EXPERT
CONSEILLER VALORISER GARANTIR**



Signatures :



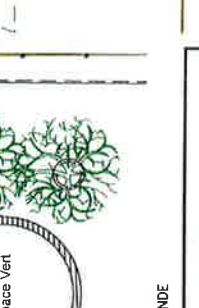
M. MELCHIOR Michael



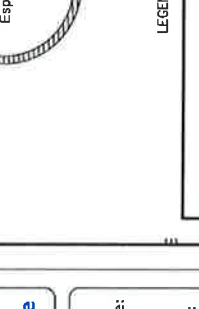
M. MAGGION Michael



M. DUCAMP Sébastien
Mme FRONTY Gaëlle



M. MAGGION Michael



M. MELCHIOR Michael

Envoyé en préfecture le 25/10/2024
Reçu en préfecture le 25/10/2024
Publié le
ID : 059-215903022-20241017-DEL2024_38A-DE

Tableau de coordonnées

Matricule	X insertion	Y insertion
658	1732153.95	9239684.13
670	1732157.56	9239680.90
671	1732144.84	9239674.88
672	1732143.30	9239677.53
683	1732139.74	9239685.07
684	1732148.36	9239689.13

LEGENDE

- Limite de propriété
- Limite de division
- Application cadastrale
- Emprise vendu
- Emprise conservée
- Signe de possession